

# Un des 4 cambrioleurs abattu par le garagiste de 72 ans, c'est ce dernier qui est en garde à vue

écrit par pjp | 8 décembre 2016



La légitime défense en voie de disparaître de notre constitution...

Particuliers ou [policiers](#), c'est la même galère. Il paraît qu'il faut se laisser égorger, c'est tendance.

Pourtant, effractions, pourtant 4 hommes contre un couple de 72 ans, pourtant deux heures du matin... Bref, le garagiste aurait dû donner tout son argent et peut-être tenir la chandelle pendant que les 4 voleurs violaient sa femme ? Et puis, détenir une arme de poing susceptible de mettre en échec les gentils cambrioleurs qui veulent pas bosser, c'est pas cool...

**Jura : un cambrioleur abattu dans la nuit par un garagiste de 72 ans**

Quatre hommes encagoulés seraient entrés par effraction au domicile de cet homme de 72 ans sur la petite commune de la Mouille (Haut-Jura), dans la nuit de mercredi à jeudi.

Un garagiste a tué par balle un cambrioleur entré par effraction à son domicile dans la nuit de mercredi à jeudi dans une petite commune du Haut-Jura. Quatre hommes encagoulés sont entrés par effraction chez cet homme de 72 ans et de sa femme, jeudi, vers 2 heures du matin, à La Mouille, une commune de 350 habitants.

### **Une arme de poing**

Deux d'entre eux auraient maintenu la femme à la cuisine, alors que deux autres seraient partis avec le garagiste dans les autres pièces de la maison. Le septuagénaire a fait usage d'une arme de poing qui se trouvait à son domicile, selon les premiers éléments de l'enquête, indique la gendarmerie. L'un des cambrioleurs a été touché et il est décédé sur place, selon les gendarmes. Une autopsie a été ordonnée notamment pour l'identifier, précise le parquet de Lons-le-Saunier.

### **Le garagiste en garde à vue**

Les trois autres cambrioleurs présumés ont pris la fuite. Le garagiste a été placé en garde à vue et sa femme est entendue par les enquêteurs. Deux enquêtes ont été ouvertes et confiées à la brigade de recherche de Saint-Claude et à la section de recherches de Besançon : l'une pour homicide volontaire et l'autre pour tentative de vol par bande organisée.

Un buraliste du Tarn [est actuellement rejugé en appel à Toulouse](http://www.leparisien.fr/faits-divers/jura-un-garagiste-tue-par-balle-son-cambrioleur-08-12-2016-6430221.php) pour des faits similaires. Condamné à sept ans de prison pour le meurtre d'un cambrioleur de 17 ans une nuit de décembre 2009, Luc Fournié, 59 ans, a plaidé la légitime défense mercredi, au premier jour de son procès en appel. Le verdict est attendu vendredi soir.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/jura-un-garagiste-tue-par-balle-son-cambrioleur-08-12-2016-6430221.php>